Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 524 | 20 février 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

En ordre de bataille face à la dengue

De nombreux professionnels de santé ont échangé, hier soir, sur la situation épidémique et la manière dont ils s'organisent pour y faire face. L'un des enjeux est de ne pas engorger les urgences et le centre 15.

Pour avoir une idée de l'ampleur de l'épidémie actuelle de dengue, on connaît le nombre de nouveaux cas confirmés par semaine : près de 800 ; le nombre de passages dans les services d'urgence : plus de 200 par semaine ; le nombre de tests rapides et de PCR réalisés depuis le début de l'année au laboratoire de l'hôpital de Cayenne (CHC) : 2 100 et 1 354. Mais un autre chiffre vient illustrer la tension que l'épidémie est susceptible de faire peser sur le système de santé : le Samu reçoit actuellement 450 appels par jour, soit près du double d'une journée ordinaire (250). « Chaque heure, ce sont entre cinq et dix appels qui concernent la dengue, souvent chez des patients non graves, pas à risque mais qui ne parviennent pas à voir un médecin de ville », a témoigné le Dr Alexis Fremery, du services Urgences-Samu du CHC, hier soir lors d'un échange organisé par l'ARS avec les professionnels de santé.

Tout le monde se met en ordre de bataille pour faire face à l'épidémie. Le laboratoire de l'hôpital, qui doit également répondre aux demandes concernant le paludisme, fait intervenir un technicien sur ces sujets jusqu'à 21 heures le samedi, indique le Pr Magali Pierre Demar. La filière dengue de l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit) accueille 30 à 40 patients par jour, « y compris le week-end », précise le Pr Félix Djossou, chef du service. La permanence d'accès aux soins de santé (Pass) organise, tous les jeudis depuis trois semaines, des consultations sur le site de La Verdure, qui accueille plusieurs centaines de demandeurs d'asile en périphérie de Cayenne. Un médecin, un infirmier et un ou deux médiateurs voient des patients qui, sinon, se présenteraient aux urgences, souligne le Dr Pauline Cousin. Le centre de santé de la Croix-

Rouge, à Cayenne, qui propose depuis peu des consultations de médecine de ville, voit aussi son activité augmenter fortement sous la pression de la dengue. « Nous essayons d'ouvrir des créneaux supplémentaires de consultation et d'organiser une filière dédiée », relate le Dr Karl Kpossou. La CPTS centre littoral guyanais espère faire aboutir rapidement son protocole de surveillance à domicile (*lire ci-dessous*) pour soulager également l'hôpital.

Car c'est là l'un des enjeux : éviter que, faute de pouvoir consulter un médecin de ville, des patients sans facteur de risque ni critère de gravité ne viennent engorger les urgences. Car c'est l'accueil des cas les plus graves qui serait impacté.

Des indicateurs pour la lutte antivectorielle

Dix baygonneuses circulent désormais sur le territoire, afin de lutter contre la prolifération des moustiques : quatre dans l'Île-de-Cayenne, deux à Kourou, deux à Saint-Laurent du Maroni, une à Saint-Georges et une à Macouria. Les passages de ces véhicules sont la partie la plus visible de l'action de la Collectivité Territoriale (CTG) en matière de lutte antivectorielle. Les interventions à domicile, en revanche, sont suspendues en période épidémique, le nombre de cas étant trop élevé et la présence d'*Aedes* généralisée, a rappelé Joseph Rwagitinywa, directeur de la démoustication et de l'action sanitaire, hier soir lors d'un échange avec les professionnels de santé. En revanche, des interventions ont lieu dans les établissements recevant du public.

Vendredi, des discussions ont eu lieu entre l'ARS, la CTG et l'Institut Pasteur pour identifier les indicateurs de suivi de la lutte antivectorielle. Ils seront mis à jour chaque semaine et permettront de programmer les actions de la semaine suivante.

Protocole dengue en ville : appel aux médecins

Dans le cadre de la réponse au pic épidémique de dengue, la CPTS centre littoral souhaite expérimenter un protocole de surveillance à domicile par un infirmier libéral. Ce protocole vise à coordonner la surveillance et la prise en charge des patients positifs à la dengue, présentant des signes cliniques d'alerte. L'objectif est de réduire la pression sur les structures hospitalières et de minimiser les risques de prise en charge tardive en milieu hospitalier (***lire la Lettre pro du 9 février***).

La surveillance à domicile est réalisée sur prescription d'un médecin, à l'aide d'une ordonnance type. Les praticiens intéressés pour participer, qu'ils soient adhérents ou non à la CPTS, sont invités à répondre à **un questionnaire** pour se faire connaître. Les ordonnances types, y compris l'ordonnance de bilan initial, seront mises à disposition des médecins afin de faciliter la prescription, dès le début de l'expérimentation. L'Assurance maladie prendre en charge la surveillance des patients ayant des droits ouverts, tandis que l'ARS le fera pour ceux n'ayant pas de droits sociaux.

EN BREF

♦ Le CHC change son IRM

Depuis la semaine dernière, l'IRM du Centre Hospitalier de Cayenne est en travaux. Les urgences sont traitées par le privé comme lors de chaque opération de maintenance ; les autres patients doivent être orientés vers les hôpitaux de Kourou ou Saint-Laurent du Maroni.

Cette fois-ci, l'appareil de l'hôpital de Cayenne sera refait à neuf. « C'est un renouvellement réglementaire, puisque l'appareil a plus de sept ans, explique Paulo Matison, responsable du service biomédical au CHC. Deux approches sont possibles : remplacer l'IRM totalement ou, dans une démarche plus écologique, conserver les pièces qui ne seront jamais obsolètes et remplacer les équipements électroniques et informatiques. C'est ce choix qu'a fait l'hôpital de Cayenne. On vide toute la machine mais on conserve l'ossature. L'intervention durera au total trois semaines.

♦ Formation des infirmiers à la rédaction des certificats de décès

Dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2023, une expérimentation a été mise en place, permettant aux infirmiers volontaires et formés d'établir des certificats de décès de personnes majeures décédées à leur domicile, en Ehpad ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile. Prochainement, un décret élargira cette expérimentation à tout le territoire national.

Dès la parution de ce décret, l'ARS organisera une formation à destination des infirmiers libéraux, de l'hospitalisation à domicile (HAD) et des établissements et services médico-sociaux (ESMS). Cette formation est prise en charge par l'ARS et d'une durée de douze heures sans contrainte horaire. Les actes (rédaction certificats de décès) seront rémunérés de 42 euros à 54 euros par acte. Les certificats de décès s'effectueront sur la base du volontariat, pendant le temps de travail.

Les infirmiers intéressés doivent s'inscrire auprès de l'URPS, via le lien suivant : https://framaforms.org/formation-certificats-de-deces-par-infirmieres-guyane-1708102178 Pour participer, ils doivent être :

- Volontaires ;
- Diplômés depuis plus de trois ans ;
- Inscrits à l'Ordre des infirmiers ;
- Disposer d'un tampon d'identification ;
- Avoir suivi et validé une formation spécifique ;
- Travailler en secteur libéral, en HAD ou en ESMS.

Un webinaire d'ouverture et un webinaire de fermeture seront organisés afin de répondre à l'ensemble des questions pratiques.

♦ Formation à la prescription vaccinale pour les pharmaciens et infirmiers

La CPTS centre littoral propose à ses pharmaciens et infirmiers adhérents une formation à la prescription vaccinale. Celle-ci a pour objectif d'accompagner le lancement de la campagne HPV et de permettre aux professionnels de santé d'élargir leurs compétences. Deux sessions sont proposées : les 4 et 5 avril, et les 8 et 9 avril.

Inscription obligatoire : 0694 29 02 50 ou contact@cpts-centre-littoral.fr**.**

♦ Webinaire sur le déploiement de l'INS en cabinet de radiologie et laboratoire :

Le GCS Guyasis organise un webinaire sur le déploiement de l'Identifiant national de santé (INS) en cabinet de radiologie et laboratoire. Il se déroulera le 31 mars de 19h30 à 20h30 par Teams et sera animé par le Dr Gilles Thomas. Au programme : notions d'identitovigilance, intégration de l'INS, problèmes et cas particuliers.

♦ Acquis par le Chog, l'hôtel Star devient Kaz Papillon

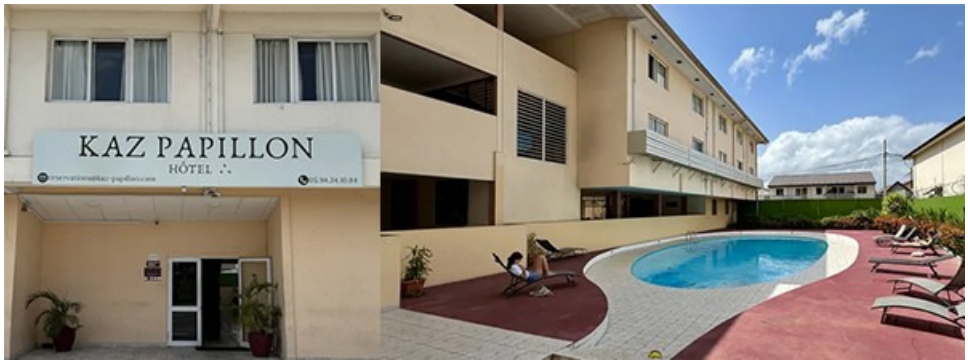

Ne l'***appelez*** plus « Star ». Depuis un mois, le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (Chog) exploite l'historique hôtel de Saint-Laurent du Maroni, rebaptisé « Kaz Papillon ». Acquis pour 6,5 millions d'euros, l'établissement réservera 50 chambres à sa clientèle traditionnelle et 20 aux nouveaux personnels du Chog et à la Réserve sanitaire. L'objectif, comme l'explique Didier Guidoni, directeur du Chog, dans ce r**eportage de Guyane la 1ère**, est de renforcer l'attractivité de l'Ouest guyanais pour les professionnels de santé qui souhaitent y travailler tout en conservant une activité touristique.

♦ Session de prévention de la santé bucco-dentaire à Kourou et Macouria

Le groupe de travail santé des jeunes de la CPTS centre littoral organise deux sessions de prévention de la santé bucco-dentaire, à destination des enfants de 6 à 12 ans.

Elles se déroulent le 2 mars à Kourou (de 10 heures à 12 heures au pôle culturel) et le 23 mars à Macouria (de 9 heures à 11 heures au guichet unique de Soula).

Au programme : des ateliers, animations et apprentissages utiles pour la vie de tous les jours.

♦ Médecine traditionnelle et parcours de soins : début des ateliers le 4 mars

crsa Guyane
La Démocratie Sanitaire

Jusqu'en juin, la Conférence Régionale de Santé et de l'autonomie (CRSA) organise un débat public sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique. Pour alimenter ce débat, un questionnaire anonyme est disponible en ligne **https://s1.sphinxonline.net/surveyserver/s/Regards-Sante/Grandebat/generalform.htm** ou en scannant le QR Code ci-contre. Les professionnels de santé sont invités à y répondre.

Dans le même temps, des ateliers seront organisés avec la population. Les premiers se déroulent :

- Le 4 mars à la mairie annexe de Saint-Georges, de 10 heures à 12 heures (population) et de 14 heures à 16 heures (population, élus et professionnels) ;
- Le 11 mars au CDPS de Cacao, à Roura, de 10 heures à 12 heures (population) et de 17 heures à 19 heures (population, élus et professionnels).

Sur le Haut-Maroni, les ateliers se dérouleront en avril.

♦ Appel à projet Culture santé Guyane 2024

L'ARS Guyane et la Direction Culture, Jeunesse et Sports de Guyane lancent un appel à projets Culture santé Guyane 2024. Il a pour objectif d'inciter acteurs culturels et responsables d'établissements de santé à construire ensemble une dynamique culturelle inscrite dans le projet d'établissement de chaque hôpital, de chaque établissement médico-social. Les partenariats peuvent s'établir dans toutes les disciplines artistiques sans distinction (spectacle vivant, architecture, patrimoine matériel et immatériel, arts plastiques, musées, livre et lecture, cinéma, musique, pratiques numériques, etc.). Ce rapprochement peut prendre des formes diverses (ateliers de pratique artistique, actions de médiation enrichies ou encore résidences d'artistes...). Le processus et l'apprentissage liés à la rencontre avec l'artiste, avec son œuvre et sa démarche de création restent primordiaux.

L'appel d'offres est ouvert jusqu'au 18 mars. Les structures intéressées peuvent consulter les modalités de candidature et télécharger le dossier de dépôt des projets sur le **site internet de l'ARS Guyane**.

♦ Soins écoresponsables : faites connaître vos pratiques !

La promotion de soins écoresponsables est un axe central de la planification écologique du système de santé. Pour soutenir l'engagement des acteurs de terrain, la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) et la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) diffusent un

questionnaire national à destination de tous les professionnels de terrain, qu'ils soient à l'hôpital, en ville ou en établissement médico-social pour qu'ils fassent connaître leurs pratiques.

Un soin écoresponsable est un soin qui, à qualité, sécurité et pertinence égales, est moins impactant pour l'environnement. Cet impact, pouvant inclure des dimensions économiques et/ou sociales, concerne aussi bien la pratique de soin que l'organisation du soin. Plusieurs pratiques de soins écoresponsables sont déjà en ligne et accessibles sur la plateforme de l'Anap : réduire les dispositifs médicaux à usage unique avec le badigeon chirurgical, pertinence des demandes d'examens complémentaires en anatomo-cyto-pathologie, référencement de deux trousses en simple emballage au bloc opératoire, dispositifs médicaux réutilisables pour accouchement par voie basse…

E-Santé

■ Plus de 5 000 DMP alimentés par les hôpitaux publics en janvier

L'Agence du numérique en santé (ANS) a publié les chiffres d'alimentation des dossiers médicaux partagés (DMP) par les hôpitaux publics. En Guyane, les trois centres hospitaliers ont alimenté plus de 5 000 DMP en janvier dont près de la moitié par le Chog (2 365). L'établissement de Saint-Laurent du Maroni est celui qui a versé le plus de documents : 6 239 des 10 785 documents déposés le mois dernier. Il s'agit pour les deux tiers de comptes-rendus d'examens biologiques. Sur les 3 462 documents déposés par le Centre Hospitalier de Kourou le mois dernier, on relève notamment 957 comptes-rendus d'imagerie médicale (***lire la Lettre pro du 2 février***), 675 lettres de sortie et 804 prescriptions de médicaments. Enfin, les 1 084 documents déposés par le Centre Hospitalier de Cayenne sont tous des comptes-rendus d'imagerie médicale.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Une aide exceptionnelle pour les établissements de santé

Face aux difficultés financières des hôpitaux, le gouvernement a annoncé, vendredi, plusieurs mesures pour les accompagner dans les difficultés qu'ils rencontrent. D'une part, en octroyant aux établissements publics et privés une aide exceptionnelle de 500 millions d'euros au titre de l'année 2023, d'autre part, en restituant aux établissements ex-DG 470 millions d'euros de crédits non consommés, qui étaient intégrés dans l'ONDAM 2023. Ces soutiens s'ajoutent aux 388 millions d'euros de crédits mis en réserve et versés aux hôpitaux à la fin de l'année 2023. Cette aide exceptionnelle est répartie par les Agences Régionales de Santé entre les établissements, selon des critères d'activité, afin de soutenir ceux dont la situation financière est dégradée, malgré la reprise de l'activité depuis la fin de l'épidémie de Covid-19. « À travers ces décisions fortes, le gouvernement confirme sa détermination à soutenir l'activité des établissements de santé publics et privés, et accompagner leur modernisation, tout particulièrement en leur permettant d'investir au service de la modernisation des prises en charge et de l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé », souligne le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités dans un communiqué.

Offres d'emploi

■ Le Chog recrute :

- Un **cadre de santé** pour son service d'hospitalisation complète, urgences psychiatriques et liaison du pôle santé mentale (CDI, temps plein, poste ouvert aux titulaires et contractuels). Consulter l'offre et candidater.
- Trois **cadres de santé de nuit** (CDI, temps plein, poste ouvert aux titulaires et contractuels). Consulter l'offre et candidater.
- Un **cadre de santé de réanimation** (CDI, temps plein, poste ouvert aux titulaires et contractuels). Consulter l'offre et candidater.
- Un **chirurgien viscéral et digestif** (CDI, temps plein, poste ouvert aux praticiens hospitaliers et contractuels). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

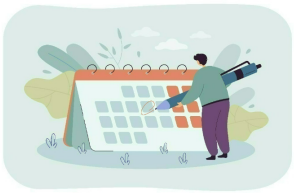

Samedi 24 février

► **Village santé intercommunal**, de 9 heures à 14 heures au Progt, à Matoury. Marche entre la mairie et le Progt, à 7 heures.

► **For zot savé**. Le Dr Vassili Stylios, chirurgien-dentiste et référent du centre de santé dentaire OGSO, répondra aux questions de Fabien Sublet sur l'hygiène bucco-dentaire et la génération « sans carie », à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. S'inscrire**.**

Mercredi 28 février

► **Présentation** de nouveaux outils d'éducation à la vie affective et sexuelle par GPS, de 8h30 à 12h30 dans ses locaux, 4, rue Félix-Eboué à Cayenne. **S'inscrire**.

Jeudi 29 février

►**Séminaire Pasteur** : Développement du premier score pronostique de l'histoplasmose associée au VIH (***lire la Lettre pro du 26 décembre***), par Ugo Françoise (CHC), à 15 heures, à l'Institut Pasteur à Cayenne.

Samedi 2 mars

► **Session de prévention** sur la santé bucco-dentaire à destination des enfants de 6 à 12 ans, de 10 heures à 12 heures sous le parvis du pôle culturel de Kourou, avec la CPTS.

Mardi 5 mars

► **Mardi du Corevih** sur le VIH, de 13h30 à 15 heures, **via Teams**. (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

► **Présentation** de nouveaux outils d'éducation à la vie affective et sexuelle par GPS, de 8h30 à 12h30 dans ses locaux, 21, rue de la Marne à Saint-Laurent du Maroni. S'inscrire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSffV1xxrxptsxjBwojdO2ZnbUIuaBIHktKhvEXbq7LV3HWYfw/viewform?usp=sf_link

Jeudi 7 mars

► **EPU du Corevi**h, en association avec le réseau Kikiwi. Epidémiologie du VIH en Guyane et dernières actualités, par le Dr Aude Lucarelli (Corevih Guyane), de 18h30 à 20 heures, à la base vie du Chog.

Mardi 12 mars

► **Webinaire e-santé** pour les pharmaciens de Guyane, de 19h30 à 20h30, **via Teams**. Au programme : téléconsultation (pratiques, cotations, possibilités de développement), développement de la télé-expertise sur le territoire, offre Comudoc.

Jeudi 14 mars

► **Rencontre** avec les professionnels de santé libéraux autour de la e-santé, organisée par l'ARS et le GCS Guyasis, à 19h30 à la mairie de Sinnamary. Au programme : la plateforme Comudoc, la télé-expertise, les téléconsultations, le Dossier médical partagé (DMP) et l'accompagnement de l'ARS.

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi. Prep et IST par le Dr Hawa Cissé (HDJ maladies infectieuses et tropicales, CHC), de 16 heures à 18 heures, en salle Thierry-Basset au CHC.

Lundi 18 et mardi 19 mars

►**Journées Outre-mer maladies rares et immuno-hématologiques (Marih)**, au Royal Amazonia, à Cayenne. **S'inscrire**.

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

►**Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Samedi 23 mars

► **Session de prévention** sur la santé bucco-dentaire à destination des enfants de 6 à 12 ans, de de 9 heures à 11 heures, au guichet unique de Soula, avec la CPTS.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner